

CONTACTS

Coordinatrice :

Annie AYGALENQ

06.24.04.74.63

Direction Départementale de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités

DDETS Hérault
615 Boulevard d'Antigone
34064 Montpellier

ddets-tutelles@herault.gouv.fr



Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités

COMMISSION

CAS COMPLEXES

PJM 34



OBJECTIFS :

Venir en appui aux mandataires judiciaires à la protection des majeurs dans les situations complexes

Animer et coordonner des moyens à mettre en œuvre et définir un cadre partenarial d'intervention

Limiter ou prévenir les ruptures de parcours ou de droits et les demandes de dessaisissement

Sensibiliser les acteurs au cadre de la protection juridique des majeurs

CONDITIONS PREALABLES A LA SAISINE:

Que des actions déjà menées ou des dispositifs déjà mobilisés n'aient pas permis de solutionner la ou les problématiques

Que la personne protégée ait été informée par le requérant

Que les parties prenantes s'entendent pour définir comme complexe, toute situation chronicisée ou qui s'aggrave

Que l'engagement des opérateurs soit effectif

NB : une réorientation pourra être proposée si nécessaire

QUI PEUT SAISIR ?

Les Mandataires à la Protection des Majeurs :

- Service PJM
- MJPMI
- Préposée d'Etablissement

Les Autorités PJM :

- Juges des Tutelles
- DDETS...

COMMENT ?

Par mail à l'adresse dédiée :

cascomplexespjm-ddets@udaf34.fr

compléter la fiche de saisine et la renvoyer à la même adresse courriel